

# “NOUS POUVONS RECRUTER 200 CDI IMMÉDIATEMENT”

**EMPLOI** Tandis que le chômage atteint des sommets, les services à la personne n'arrivent pas à recruter. Blandine Peillon, patronne d'une entreprise lyonnaise spécialisée dans cette activité, tire la sonnette d'alarme.

**Vous avez créé une association professionnelle, le Sapra (Services à la personne Rhône-Alpes), destinée à valoriser les entreprises de services à la personne. Pourquoi ?**

**Blandine Peillon :** La création de cette association a été motivée par la volonté de quelques chefs d'entreprises de rétablir la vérité sur les métiers du service à la personne. Ce sont des métiers dont on parle très peu, sauf sous l'angle de l'insertion. Or, ces métiers sont de plus en plus techniques, d'une part, et le secteur pose des problèmes très spécifiques, d'autre part.

**Quels sont ces problèmes ?**

Nous souffrons d'énormes difficultés à recruter. Lorsque je dirigeais l'une des plus importantes agences d'hôtesses de Lyon<sup>(1)</sup>, j'obtenais des dizaines, voire des centaines de réponses pour une offre déposée. Aujourd'hui, lorsque je dépose une offre d'emploi pour une employée de maison, j'obtiens... zéro réponse. Nous devons donc absolument changer l'image de ces métiers, car le réservoir d'emplois est immense. Dans la seule région lyonnaise, les trente entreprises adhérentes du Sapra proposent en ce moment à elles seules deux cents offres d'emploi en CDI non pourvues. C'est un immense gâchis !

**De quel type de métier s'agit-il ?**

Du ménage, du repassage, du bricolage, du soutien scolaire... Bref, tout type de services orientés vers les particuliers. La seule limite, c'est que ces personnes ne peuvent pas, sans qualification particulière, toucher physiquement les personnes dont ils s'occupent.

**Qu'est-ce qui explique cette situation, alors que le chômage atteint des sommets ?**

Ces métiers sont souvent dévalorisés en France. Ils ont une mauvaise image. Et pourtant, dans mon entreprise qui compte une vingtaine de personnes dédiée à cette activité, les salaires sont supérieurs au Smic et il y a les mêmes avantages qu'ailleurs : tickets restaurants, abonnements aux transports en commun, etc. Le problème est avant tout culturel : en France, on déteste être "au service de". Nous essayons de changer l'image de ce qui est encore perçu comme un métier dévalorisé socialement. Alors, à travers le Sapra, nous apportons notre pierre à l'édifice en organisant, par exemple, les Trophées du service à la personne à Lyon, dans l'objectif de valoriser ces métiers. Mais nous devons être aidés pour pouvoir faire fructifier cet immense gisement d'emplois.



Blandine Peillon est la cofondatrice de Jours de Printemps, une agence dont une branche est dédiée aux services à la personne pour les particuliers (ménage, repassage, jardinage, bricolage...).

**Vos recrutements concernent beaucoup de temps partiels. Peut-être est-ce la raison de vos difficultés à recruter...**

J'ai des collaborateurs qui peuvent travailler 35 heures par semaine pendant six mois et qui souhaitent ensuite repasser à temps partiel. Mais il est vrai qu'au début du contrat, le temps partiel est souvent la règle : quand une employée de maison démarre, il est quasiment impossible de lui trouver suffisamment de clients pour qu'elle soit immédiatement à temps plein. Les récentes dispositions qui imposent un temps partiel de 24 heures par semaine au minimum ne sont pas faites pour nous arranger, surtout dans ce contexte. Elles n'arrangent pas non plus nos salariés, d'ailleurs...

**Comment faire pour que ces métiers deviennent attractifs ?**

Il faudrait, en premier lieu, revoir les filières de formation dans nos métiers. Aujourd'hui, une formation pour devenir auxiliaire de vie sociale dure neuf mois et seulement 450 personnes sont formées chaque année en Rhône-Alpes.

TROPHÉES  
SAP  
2015



© OLIVIER CHASSIGNOLE

© VINCENT LONGHAMPT

Or, les besoins sont quatre à cinq fois plus importants ! Il faudrait développer des formations plus courtes, plus pratiques et plus nombreuses. Autre épine dans notre pied : la réforme de la fiscalité. La TVA sur nos métiers est passée de 5,5 % à 10 % et les plafonds de défiscalisation pour un emploi à domicile ont été baissés de manière très significative.

**Cela n'empêche pas vos activités de se développer, toutefois...**

Non, c'est vrai. Pour ma part, je pourrais sans effort doubler mon chiffre d'affaires si j'arrivais à recruter comme je le souhaite. Mais ces réformes encouragent fortement le travail au noir. En France, les entreprises ne représentent que 3 % du marché des services à la personne, contre 26 % dans les autres pays européens. L'enjeu est considérable : dans la région Rhône-Alpes, 200 000 personnes travaillent dans le secteur des services à la personne. ©

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOIS SAPY

(1) – Blandine Peillon a fondé et dirigé l'agence lyonnaise d'hôtesse Charlestown, qu'elle a cédée en 2007.